

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 33

Artikel: Le vin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-théâtre, 11, Lausanne.
Montreux, Genthod, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
étranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le vin.

S'il faut en croire le pasteur Dellient, l'auteur de la curieuse *Histoire du Pays de Vaud par un Suisse*, les Huns et les Vandales furent attirés en Helvétie par divers motifs, entre autres « par le plaisir de boire du bon vin de Lavaux et de La Côte. »

« Les Allemands, qui n'en sont pas moins connaisseurs, en boivent dans toutes les fêtes, poursuit notre historien. Un seigneur de cette nation, qui se trouvait à Cully, ayant bu jusqu'à l'excès et ne pouvant plus en avaler, s'en faisait donner des lavements.

» Le poète Philoxène, qui vivait sous Denis de Syracuse, ayant passé à Lavaux, souhaitait d'avoir le cou long comme une grue, pour prolonger et sentir mieux le plaisir d'avaler ce vin, et pour en conserver plus longtemps le goût.

» Non seulement on boit du vin de La Côte et de Lavaux avec plaisir, mais il est fort bon pour la santé ; il n'y a que l'excès qui soit nuisible. Un médecin de Berne a guéri des maux d'estomac invétérés, avec du vin vieux de Lavaux et du jambon de Mayence. Sylirus, fameux médecin de Paris, prescrivait à ses malades le même remède et avec le même succès.

» Il n'est pas douteux, dit le célèbre Hoffmann, que le vin ne rende les hommes plus gais, plus dispos, plus spirituels et plus sages. L'expérience prouve que les nations chez qui il croit de bon vin, ont plus d'esprit que les peuples qui ne boivent que de la bière. Aussi les gens riches des pays du Nord font venir à grands frais des vins de Portugal, d'Espagne et de France.

» Le docteur Grillus, piémontais, est persuadé que les Grecs ont été appelés les pères de la sagesse à cause de l'excellence de leur vin, et qu'ils n'ont perdu leur ancienne réputation que depuis que les Turcs les ont obligés à arracher leurs vignes. La loi de Mahomet, qui défend l'usage du vin, a fait émigrer l'esprit de ce pays-là. On a replanté dès lors quelques vignes dans la Grèce, mais c'est pour le commerce.

» On lit dans les annales de France que l'esprit de la nation française a eu aussi deux éclipses, parce que les vignes furent deux fois arrachées, une fois par l'ordre de l'empereur Domitien, et l'autre par celui de Charles IX. Le vin de Suisse et d'Espagne était alors la ressource des Français. »

Dellient se préoccupe ensuite des moyens d'obtenir les meilleures vignes :

« Depuis un certain nombre d'années, dit-il, les Suisses ont planté mal à propos des vignes dans des terrains plats. Il faut des vignes, sans doute ; le Ciel les a faites pour en jouter : on ne doit pas moins profiter de ce qu'il a créé pour nos plaisirs que pour nos besoins. Mais si le vin n'appartient qu'à nos plaisirs, il faut qu'il soit bon. Or il est bien sûr qu'un terrain plat n'est pas très propre à la vigne. Il est donc à souhaiter que l'on cherche quelque moyen

d'encouragement pour engager les propriétaires à arracher les vignes plates. »

Comme on le voit, l'historien Dellient était non seulement un bon pasteur, mais encore un vrai Vaudois.

? Question ?

On écrivait récemment au *Signal de Genève* : « Je parcourrais dernièrement une vallée du Valais et je fus très surpris de tomber dans une troupe d'enfants chantant à pleins poumons : « Les bords de la libre Sarine. » C'était une école mixte en promenade ; je crus d'abord, à leur chant, que c'étaient des petits Fribourgeois. Je m'approchai de l'un d'eux et le questionnant, je sus qu'il s'agissait d'une école de Champéry. Le régent m'apprit alors que les petits Valaisans se livrent largement à l'étude du chant.

» Les petits écoliers et écolières valaisans sont munis d'un recueil intitulé « Dieu et Patrie », sorti des presses de M. Piat, à Sion, recueil qui contient 135 chants variés, allant du canon facile aux mélodies plus compliquées.

» Une modeste préface conseille le chant dans les écoles et cela avec les arguments les plus judiciaires.

» Par l'étude du chant, l'instituteur exerce les organes de la voix de l'enfant, lui fortifie la poitrine, développe la justesse de l'oreille et cultive en lui le sentiment du beau.

» Le chant en chœur habite l'élève à l'attention, l'obligeant à s'observer lui-même et à observer les autres ; enfin à se conformer à une foule de prescriptions.

» La leçon de chant est de tous les exercices celui que les enfants aiment le mieux ; le maître qui sait tirer parti de ces dispositions et entretenir ainsi la bonne humeur dans sa classe, trouvera dans ce stimulant une source féconde de progrès.

» Par cet enseignement, on développe de plus en plus dans la jeunesse l'amour du chant et il est permis d'espérer que, plus tard, elle y trouvera de quoi occuper agréablement et utilement ses moments de loisir. »

Voilà de bien bonnes choses et très vraies. L'auteur de l'article que nous citons se plaint ensuite qu'à Genève — l'on en peut dire autant du canton de Vaud et de toute la Suisse romande — nos chants nationaux, particulièrement, ne sont pas assez chantés, dans les fêtes et réunions publiques ou de sociétés. Pourquoi ces chants ne sont-ils pas entonnés dans ces réunions ? Pour la bonne raison que la plupart des assistants ne les savent pas ou n'en connaissent que la première strophe.

Ceci nous remet en mémoire la proposition que nous faisons, il y a quelque temps, un de nos lecteurs.

« Vous devriez, nous disait-il, poser une question dans le *Conteur*, à laquelle seraient appelées à répondre toutes les personnes intéressées au développement du chant populaire dans notre pays ; tout spécialement MM. les instituteurs, dont le précieux concours en

pareille occurrence est indispensable. Voici cette question :

« Quelles sont les dix — ce nombre me paraît bien suffisant — de nos chants nationaux actuels, dont l'étude sérieuse devrait être obligatoire dans toutes nos écoles, primaires et secondaires ? »

Cette consultation, très intéressante à beaucoup d'égards, pourrait sans doute être utile aux personnes qui, dans notre pays, ont pris en mains la cause du chant et son développement. »

Eh bien, la question est posée.

Nous accueillerons avec plaisir les communications qui nous seront adressées en réponse, à condition toutefois qu'elles ne soient pas longues. Le *Conteur* est petit et il aime la variété. Qu'on ne l'oublie pas.

La destinée d'une goutte d'eau.

Sous ce titre, M. Rosier, professeur-géographe, nous donne, dans son *Manuel-Atlas*, des détails fort curieux sur la destinée si changeante d'une goutte d'eau. Elle fait partie de la mer. Unie à d'autres gouttelettes, elle porte la barque du pauvre pêcheur, le majestueux paquebot ou le puissant navire de guerre. Elle est le jouet des vents qui la lancent contre le rivage ou s'ajoute aux puissants courants qui circulent à la surface des océans. La chaleur du soleil agit sur elle et la transforme en une vapeur légère qui s'élève dans l'atmosphère. Sans cesse ballottée par les vents, elle va, vient et accomplit d'étonnantes voyages. Pousée vers les terres, elle est arrêtée dans sa course par les montagnes ; là, l'air s'élève et la vapeur, saisie par le froid, se condense. Elle s'ajoute à un nuage qui grandit, s'épaissit et bientôt tombe en neige sur la pente des monts.

La goutte d'eau est maintenant un léger flocon blanc de la forme d'une gracieuse étoile. Va-t-il rester éternellement dans le vaste cirque de rochers où le hasard l'a conduit ? Non, avec les autres flocons qui le pressent, il subit un nouveau changement d'état. Il devient une partie du glacier étincelant qu'admirent les touristes et qui met des années à descendre le long de la gorge qu'il remplit.

Graduellement la glace, exposée aux rayons du soleil, fond et s'écoule en un torrent boueux. La goutte d'eau a repris sa forme première ; elle saute de pierre en pierre et descend rapidement la pente de la montagne. D'énormes blocs obstruent le lit du torrent ; il les franchit d'un bond ou les contourne. Peu à peu, il se calme et se grossit d'autres ruisseaux qu'il trouve sur sa route.

De la gorge sauvage, il passe dans une vallée encore étroite, mais moins inclinée. Il traverse les villages, fait tourner les roues des scieries et dérobe à ses rives des herbes et des fleurs qu'il emporte en se jouant. Toutefois, les tribulations de la goutte d'eau ne sont pas terminées. Un bruit sourd se fait entendre au loin ; il devient plus distinct et remplit toute la vallée. Tout à coup le sol manque : la goutte-